

# Comité départemental de tennis d'Indre et Loire Enseignement



Pour informer  
vos collègues



## Le tennis à l'école : comment ça marche !

Un Conseiller Pédagogique Départemental EPS, JP Péninon

Un coordonnateur départemental élu, Michel Martin

Un coordonnateur départemental et responsable pédagogique, Sébastien Coueffé (BE)

Les CPC EPS

Des monitrices et moniteurs habilités par l'Inspection Académique ayant acquis une formation spécifique.

Une convention signée avec l'Inspection académique.

Un kit de matériel spécifique prêté pour la durée d'un cycle (7 semaines)

Une mallette de communication contenant :

- un modèle de convention
- le formulaire à envoyer à l'IEN
- un dossier pédagogique de conduite des séances
- un DVD de présentation du Tennis à l'école

Le Comité d'Indre et Loire s'est doté de 10 kits « Tennis à l'école » d'une valeur de 400€ chacun et a décidé de mettre gratuitement à la disposition des écoles, un moniteur pendant 1 ou 2 séances de 1h30 soit :

1h30 pour déposer le matériel et aider les professeurs des écoles à s'approprier ces outils pédagogiques (mise en place d'une séance type)

1h30 en fin de cycle pour faire un bilan du cycle

Une aide ponctuelle en cours de cycle, si les enseignants le souhaitent, peut être envisagée avec le DE (S.Coueffé) ou le responsable (M.Martin) selon leur disponibilité.

Pour le Comité : Michel Martin  
Tel 0608980791 mail m.martin37@fft.fr

Les documents sont téléchargeables sur le site internet du Comité départemental :

[comite.indre-et-loire@fft.fr](mailto:comite.indre-et-loire@fft.fr) leur copie est autorisée.

Comité départemental de Tennis d'Indre et Loire rue Suzanne Lenglen 37000 Tours

Tel : 0247320544